



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE N°12

du vendredi 13 juillet 2018

Toulouse

Gropament d'Interès Public entre :



# Assemblée générale N°12

du vendredi 13 juillet 2018

## Ordre du Jour :

- **[Délibération AG180713.01]** Point sur les marchés publics passés dans le cadre de la délégation donnée au Directeur en vertu des décisions n°AG160322.06 et AG161209.11 ;
- **[Délibération AG180713.02]** - Adoption d'un soutien aux opérateurs 2ème volet ;
- **[Délibération AG180713.03]** Attribution des bourses Ensenhar étudiants et professeurs au titre de l'année scolaire 2018/2019.

## RAPPORT N°AG180713.01

**OBJET : POINT SUR LES MARCHÉS PUBLICS PASSÉS DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION DONNÉE AU DIRECTEUR**

**Mesdames, Messieurs,**

Suite à la délégation donnée au Directeur pour la réalisation des achats de services et de matériel, lorsque ces crédits sont inscrits au budget et que leurs montants n'excèdent pas 70 000 € (TTC) en vertu du règlement financier adopté par la délibération n° AG180411.05 du 11 avril 2018, il vous est proposé de prendre acte du compte rendu de l'exercice de cette compétence.

**En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :**

**ARTICLE UNIQUE :** L'Assemblée générale prend acte de l'exercice de la compétence du Directeur pour les opérations telles que résumées en annexe.



**Charline CLAVEAU-ABBADIE**  
Présidente du Conseil d'Administration

# ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION

AG180713.01



## Marchés Publics

Resp.	N° Marché	Intitulé	Titulaire	Forme marché	Publicité	Montant total TTC	Etat	lancement consultation	Date début prestation	Durée (en mois)	Date de fin ou date limite de reconduction des marchés
EC	M18.07	Stratégie de communication	Laurent granger consult	art.30 du décret n°2016-361	sollicitation d'un pretataire	18 600.00 €	En cours	03/05/2018	03/05/2019	12	03/05/2019
EC	M18.08	Achat de t-shirts personnalisés + banderole	Copie-conforme	art.30 du décret n°2016-361	sollicitation d'un pretataire	270.00 €	CLOS	17/05/2018	25/05/2018	0	25/05/2018
EC	M18.09	Élaboration + impression d'un support de communication "je me jette à l'Oc"	Atelier In 8	art.30 du décret n°2016-361	sollicitation d'un pretataire	1 813.20 €	CLOS	17/05/2018	24/05/2018	0	24/05/2018
EC	M18.10	Location salle pour l'atelier du plan d'action de Pau	ESPE Aquitaine	art.30 du décret n°2016-361	sollicitation d'un pretataire	663.30 €	CLOS	07/06/2018	20/06/2018	0	20/06/2018
EC	M18.11	Achat de km pour la passem	LIGAMS	art.30 du décret n°2016-362	sollicitation d'un pretataire	400.00 €	CLOS	22/05/2018	22/05/2018	0	22/05/2018
EC	M18.12	Logiciel comptable Année 2019 Nouvelle Norme GBCP	GFI	Complément au marché M16.02	sollicitation d'un pretataire	8 635.20 €	En cours	01/06/2018	01/01/2019	12	01/01/2019

Gropament d'Interès Public entre :



**OBJET : ADOPTION D'UN SOUTIEN AUX OPÉRATEURS 2<sup>ème</sup> VOLET**

**Mesdames, Messieurs,**

L'Office public de la langue occitane a pour mission de structurer et de développer les actions liées à la transmission et à l'usage ou la socialisation de la langue occitane, notamment celles portées par les opérateurs tiers.

Dans le cadre de cette mission, Il est proposé d'adopter une aide à 3 projets pour un montant total de 9 500 €

Pour mémoire, la participation au titre de la contribution au programme annuel d'activités pour les projets liés à la transmission et à l'usage de la langue occitane de la Région Nouvelle-Aquitaine est de 869 000 €, celle de la Région Occitanie de 1 746 000 €, et celle de l'État est de 18 000 € soit un total de 2 648 000 €.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :

**ARTICLE UN** : des aides d'un montant total de 9 500 € sont attribuées aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint en annexe.

**ARTICLE DEUX** : les crédits afférents sont affectés suivant ce même tableau.

**Charline CLAVEAU- ABBADIE**  
La Présidente du Conseil d'administration

Gropement d'Interès Public entre :



# ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION

## AG180713.02

N° Dossier	Nom	Objet Français	Montant accordé 2017	Montant demandé	Naq (proposition)	Oc (proposition)	DGLFLF 2018	Proposition totale	Montant total de l'activité
18.015	ADOC 48	L'organisation du 6 <sup>ème</sup> colloque international : langues régionales et sociétés multiculturelles en Lozère en 2018		13 000 €				Ajourné	43 500 €
18.058	Université Paul Sabatier – Toulouse	L'organisation de formations à la langue occitane en licence 3 PPE en 2018/2019 afin de préparer au Master MEEF 1 <sup>er</sup> degré bilingue occitan.		2 500 €		2 500 €		2 500 €	2 500 €
18.059	Pit Prod	Intervention de langue occitane dans une école des Landes.		6 000 €	2 000 €			2 000 €	12 193 €
18.060	Las lettras occitanas	L'organisation de la fête de la langue et du livre à Saint-Orens (31) en 2018		10 000 €		5 000 €		5 000 €	33 200 €

Gropament d'Interès Public entre :



**OBJET : ATTRIBUTION DES BOURSES « ENSENHAR » PROFESSEURS ET ETUDIANTS AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019**

La volonté réaffirmée des différents partenaires en faveur du développement de l'enseignement de l'occitan vise l'augmentation quantitative et qualitative du nombre de locuteurs. Cette volonté renforcée par une demande sociale, notamment parentale, permet de constater des progrès allant dans le sens des objectifs fixés : priorité étant donnée à la construction ou au renforcement de cursus complets à l'échelle de bassins éducatifs. Cependant, le manque d'enseignants compétents constitue un frein à ce développement.

Il s'agit par conséquent de renforcer la ressource enseignante par la mise en œuvre du dispositif « Ensenhar » (premier volet) dans le cadre d'un financement des Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie et l'appui des Rectorats concernés, conformément aux décisions n°AG161209.05 (adoption du dispositif des bourses Ensenhar (volet « étudiants ») pour les régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie valable à partir de l'année scolaire 2017/2018) et n°AG170716.03 (adoption du dispositif des bourses Ensenhar (volet professeur) valable pour les académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers).

Pour ce premier volet, il est proposé d'attribuer 10 bourses étudiants et 2 bourses professeurs pour un montant total de 48 000 euros.

Un second volet d'aides Ensenhar sera soumis à votre appréciation lors d'une prochaine Assemblée générale.

**En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :**

**ARTICLE UN :** conformément aux décisions n°AG170716.03 et n°AG170716.03 relatives au dispositif d'aides Ensenhar, des aides individuelles d'un montant total de 48 000 euros sont attribuées aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint en annexe.

**ARTICLE DEUX :** Les crédits afférents sont affectés suivant ce même tableau.



**Charline CLAVEAU-ABBADIE**  
Présidente du Conseil d'Administration

Gropement d'Interès Public entre :



## ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION

### AG180713.03

#### BOURSES ENSENHAR - Volet étudiant

Région	Numéro dossier	Nom	Prénom	Ville	Attribution de la bourse (oui/non)
Nouvelle-Aquitaine	BE18001NA	CAUBET	Maëva	PAU	Oui
	BE18002NA	GAURRAT-RANQUE	Audrey	TARSACQ	Oui
	BE18003NA	TISNERAT	Fanny	LASSEUBE	Oui
	BE18004NA	GATARD	Marion	L'ISLE D'ESPANAC	Non
	BE18005NA	CHARRIERE	Lucie	TOULOUSE	Oui
Occitanie	BE18001OC	CAYLET	Christelle	TOULOUSE	Oui
	BE18002OC	RIVIERE	Valentine	GRUISSAN Plage	Oui
	BE18004OC	SUSBIELLES	Mathilde	TARBES	Oui
	BE18005OC	BALDET	Alicia	MONTAUBAN	Oui
	BE18006OC	ROSELLO	Lisa	CASTRES	Oui
	BE18008OC	VIGUIER	Angélique	TOULOUSE	Oui

#### BOURSES ENSENHAR - Volet professeur

Région	Numéro dossier	Nom	Prénom	Ville	Attribution d'une bourse (oui/non)
Nouvelle-Aquitaine	BP18001NA	GOURG	Carole	LE BOUSCAT	Oui
	BP18002NA	LABORDE	Evelyne	HABAS	Oui